

COMPTE RENDU SOMMAIRE - CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 09 SEPTEMBRE 2021

L'An Deux Mille Vingt et Un, le jeudi neuf septembre à 20^h30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent PRIZÉ, Maire.

Secrétaire de séance : Stéphane GUILLOU.

Présents : Laurent PRIZÉ, David MAURUGEON, Véronique TAVERNIER, Hervé LHERMITTE, Florence HUGUENIN, Jean-Yves QUÉLENNEC, Muriel HUBERT, Nathalie LE DÉVÉHAT (à partir de 20^h40), Stéphane GUILLOU, Isabelle LOMMERT, Rémy GENDROT (à partir de 20^h40), Delphine COËTMEUR, Jérôme MARQUET (à partir de 21^h30 - point 4), Anne BERTHELÉ, Bertrand GUITTON, Aurélie de la MOTTE ROUGE (à partir de 20^h40), Bertrand MARCHERON, Sylvain ROBERT, Léonce GUIENO, Nadia MEZIANI, Sébastien MOIZAN (à partir de 20^h40), Anne-Sophie DESMOTS.

Excusée : Cannelle ROBIN (pouv. à Anne-Sophie DESMOTS).

Approbation du compte rendu de la séance précédente

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité des présents le compte rendu de la séance du jeudi 1^{er} juillet 2021.

1 - ALEC – PRÉSENTATION DU BILAN ÉNERGÉTIQUE 2020 DU PATRIMOINE COMMUNAL

Présentation par M. Paulo DOS SANTOS, chargé de mission auprès de l'Agence Locale de l'Energie et du Climat du Pays de Rennes, du bilan des consommations énergétiques du patrimoine communal en 2019.

2 - PRISE EN CHARGE DES FRAIS D'INSCRIPTION, DE DÉPLACEMENT ET D'HÉBERGEMENT AU CONGRÈS DES MAIRES ET AU SALON DES MAIRES ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 22).

Le Conseil Municipal valide la prise en charge des frais d'inscription, de transport et d'hébergement des élus participant au 104^e Congrès des Maires et des Collectivités Locales qui se tiendra les 16, 17 et 18 novembre 2021 à PARIS.

3 - RESTAURATION SCOLAIRE – AVENANT N° 16 – CONVENTION AVEC LA MAISON DE LA CONSOMMATION DE L'ENVIRONNEMENT – INTERVENTION D'UNE DIÉTÉTICIENNE

(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 22).

Le Conseil Municipal valide l'avenant n° 16 à la convention avec la Maison de la Consommation et de l'Environnement pour l'intervention d'une diététicienne pour l'élaboration des menus au restaurant municipal pour un montant de 2 926 € pour l'année scolaire 2021 – 2022.

4 - ÉTUDE PRÉALABLE A UN PROJET DE RÉNOVATION, RÉHABILITATION... DE LA CUISINE ET DU RESTAURANT MUNICIPAL ET INVESTISSEMENT DANS DU MATÉRIEL DE CUISINE : DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 23).

Dans le cadre de la mise en place par le Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine d'un fonds d'urgence pour le soutien aux projets locaux pour la transition et la vie sociale, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande de subvention pour l'étude préalable au projet de rénovation, réhabilitation de la cuisine et du restaurant municipal ainsi que pour l'acquisition d'un coupe légumes afin de poursuivre et conforter l'utilisation et la production à partir de légumes frais.

5 - MARCHÉ DES ASSURANCES : AUTORISATION DU LANCEMENT DE LA CONSULTATION

(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 23).

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à lancer une consultation, fin septembre, pour la passation d'un marché en procédure adaptée pour le renouvellement du marché d'assurances s'achevant le 31 décembre 2021, pour les risques suivants :

- Dommages aux biens.
- Responsabilité Civile.
- Flotte Automobile et Risques annexes.
- Protection juridique.

6 - MARCHÉS TERRES DE SOURCES : Adhésion à la convention constitutive du groupement de commandes pour la passation de marchés publics de préservation des ressources en eau potable et de l'air du Bassin Rennais, du Pays de Rennes et du Pays de Fougères

(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 23).

Le Conseil Municipal approuve l'adhésion de la commune au groupement de commandes, dans lequel la Collectivité Eau du Bassin Rennais sera le coordonnateur, pour la passation de marchés préservation des ressources en eau potable et de l'air du Bassin Rennais, du Pays de Rennes et du Pays de Fougères et autorise Monsieur le Maire à signer la convention constitutive de ce groupement.

Le Conseil Municipal nomme Nadia MEZIANI en tant que représentante qualifiée de la commune, pour participer à titre consultatif à la Commission d'Appel d'Offre de ce groupement.

7 - CRÉATION DE DEUX EMPLOIS D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2E CLASSE ET SUPPRESSION DE DEUX EMPLOIS D'ADJOINT ADMINISTRATIF

(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 23).

Le Conseil Municipal valide :

- la création d'un emploi permanent d'adjoint administratif principal 2^e classe à temps non complet (25/35^e) à compter du 1^{er} octobre 2021 et d'un emploi permanent d'adjoint administratif principal 2^e classe à temps non complet (24,5/35^e) à compter du 1^{er} octobre 2021 ;
- la suppression d'un emploi permanent d'adjoint administratif à temps non complet (25/35^e) à compter du 1^{er} octobre 2021 et d'un emploi permanent d'adjoint administratif à temps non complet (24,5/35^e) à compter du 1^{er} octobre 2021.

8 - CRÉATION DE TROIS CONTRATS PEC (Parcours Emploi Compétences)

(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 23).

Dans le cadre du dispositif Parcours Emploi Compétences (PEC), le Conseil Municipal décide de créer trois Contrats Uniques d'Insertion (CUI), pour une durée de 12 mois, à compter du 02 septembre jusqu'au 31 août 2022, pour exercer les fonctions de :

- Agent d'entretien et agent de service au restaurant municipal et à la garderie avec les maternels à raison de 23 heures par semaine.
- Agent d'entretien des locaux périscolaires et extrascolaire et agent de service au restaurant municipal et à la garderie à raison de 20 heures par semaine.
- Agent d'entretien des locaux périscolaires et extrascolaires et agent de service au restaurant municipal et à la garderie à raison de 20 heures par semaine.

9 - VŒU pour faire face à l'urgence des difficultés de présence aux instances médicales, pour réaliser les expertises médicales et pour le maintien de la médecine du travail pour les agents territoriaux d'Ille-et-Vilaine

(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 23).

A la demande de la Présidente et du Vice-président délégué aux conditions de travail du Centre de Gestion de la Fonction Publique d'Ille-et-Vilaine, le Conseil Municipal de MONTGERMONT exprime son soutien par rapport aux initiatives du Centre de Gestion 35 pour faciliter l'exercice de ses missions dans le domaine de la santé au travail.

INFORMATIONS

- Point situation sanitaire
 - Point sur la rentrée scolaire
 - Lancement de la saison culturelle : vendredi 1^{er} octobre 2021
 - Projets : Métairie Est rez-de-chaussée et plateau sportif rue de Rennes
-

Affiché le : 16 septembre 2021

Retiré le :

MONTGERMONT, le 16 septembre 2021

Le Maire,
Laurent PRIZÉ

